LES COMPLÉTIVES DU FRANÇAIS ET DE L'ÈWÒNDÒ: RECTION ET VÉRIFICATION MODO-TEMPORELLES

Pr Louis Martin ONGUENE ESSONO
Université de Yaoundé I, Cameroun

Jacques EVOUNA
ENS – Université de Maroua, Cameroun

Résumé : *Cette contribution tente de cerner la portée des modalités de phrase, des modes et temps verbaux dans deux langues, l'une bantoue et l'autre indo-européenne. Le projet vise à vérifier l'idée selon laquelle l'opérateur des subordonnées complétives est issu, en èwòndò et en français, de la cataphorisation de ces catégories. Il semble que l'étude des subordonnées doive aussi les tenir pour fondamentales, autant que le principe des équivalences catégorielles, par exemple. L'enjeu consiste ainsi à montrer que ce qu'on nomme traditionnellement conjonction de subordination représente en réalité un constituant analysable. On postulera, s'appuyant sur l'éclatement de Comp, l'existence d'une projection ModP dont le rôle du spécifieur tient à la vérification de la finitude temporelle et des temps verbaux du domaine propositionnel dépendant. Il s'agira en substance de dégager les propriétés communes et spécifiques aux complétives èwòndò et françaises.*

Mots-clés*: subordonnée complétive, modalités de phrase, modes et temps verbaux*

Introduction

On a pu restituer l'origine du processus subordinatif[1] pour les langues indo-européennes comme le français. Qu'en est-il de l'èwòndò, langue bantoue ? Excepté une tentative de recherche de la correspondance du schème corrélatif dans cette langue[2], on n'a pas connaissance d'une démarche remontant aux origines de

[1] Cl. Muller, *La subordination en français,* Paris, Armand Colin, 1996, p. 5.
[2] Il s'agit de la thèse de doctorat d'Etat de L.M. Onguéné Essono, *Subordonnées relatives et interrogatives en français et en èwòndò. Analyse prédicative et syntaxique de la subordonnée,* T1&2, *Université* de Yaoundé I, 2000, inédit.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

la subordination en èwòndò[1]. Pour cette raison, on questionnera l'étymologie des marqueurs de subordination, notamment **náà** en comparaison avec *que*. Prenant appui sur les travaux d'Onguéné Essono ou sur les analyses de P. Abéga[2] qui parlent respectivement, pour l'èwòndò, de *seule conjonction* et de *complémenteur universel*, on se demandera quelle est la structure dérivationnelle de Comp ? La première section de l'article tente de retrouver et de restituer l'étymologie de **náà**. La seconde se fonde sur l'hypothèse qu'il existe une spécialisation modale et temporelle au sein des complétives de l'èwòndò et du français.

1. Cadre de référence : le schème corrélatif

Le schème corrélatif est une structure binaire de la forme *tel quel*. C'est la formalisation du postulat d'une parenté génétique entre les différentes classes de subordonnées :

> […] une unité profonde, systématique et génétique, rassemble ce florilège hétéroclite : consécutives, comparatives, interrogatives, certaines concessives[3].

Les préoccupations immédiates s'articulent autour du degré d'application du schème corrélatif à l'intérieur de la complétive, èwòndò et française. Y a-t-on l'occurrence de *tel* ? Que représente *quel* ? La véritable problématique se formule en des termes différents, puisque, dit Cl. Muller,

> […] l'opposition entre la conjonction et le relatif ne semblera plus de mise : contrairement à une certaine vulgate actuelle, la conjonction n'est que la première manifestation de la cliticisation des relatifs (de leur « réduction » à tous points de vue), ou plutôt de cliticisation soit du corrélatif inférieur (le *que* des langues romanes, sous toutes ses orthographes et variations), soit du corrélatif supérieur (en français *ce* ; en anglais et allemand également un démonstratif)[4].

[1] Langue bantoue parlée dans les régions du Centre, de l'Est et du Sud du Cameroun.
[2] P. Abéga, *Grammaire de l'èwòndò,* Université Fédérale du Cameroun, 1969.

[3] Cl. Muller, *La Subordination en français,* op. cit., p. 5.
[4] Ibid.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

Quoique sommaire, cette présentation du schème corrélatif permet de faire l'observation que le corrélatif supérieur présente deux formes : *tel* et *ce*. Il faudra préciser s'il présente la même configuration en èwòndò et si, surtout, les deux formes se rapprochent par leur fonctionnement identique. Si tel était le cas, quelle serait alors la pertinence de dédoublement morphologique ?

Pour la langue èwòndò, la question du schème corrélatif amène à analyser le relatif à double unité. Ce dernier se compose, selon Onguéné Essono[1], de deux morphèmes : **yN** (ou **ai**) et **náà**. L'auteur en restreint néanmoins l'application aux relatives et aux interrogatives. Autrement dit, la dérivation des complétives, pour lesquelles cette équation s'avère inopérante, reste donc entière dans cette langue.

Abéga tient la particule **yN** comme un topique fondamental dans la formation des structures à antécédent (les relatives). Elle est encore totalement étrangère à la formation des complétives. La structure susceptible de fonctionner[2] comme le schème corrélatif en èwòndò, c'est **nálà náà** (ceci/cela que). Qu'il s'agisse de **nálà**, de *tel* ou de *ce*, il importe de déterminer le rôle exact du corrélatif supérieur. Mais l'analyse de l'opérateur des complétives se pose comme un préalable aux éclairages attendus.

1.1. La conjonction : une cataphore temporelle

Si la question semble ne plus se poser en français, Onguéné Essono constate, pour l'èwòndò, qu'*il est difficile de déterminer la nature exacte des complémenteurs*[3]. Essono qui adopte l'appellation de relateur fait, lui aussi, état de cette difficulté[4]. Cela suppose peut-être une instabilité catégorielle et éventuellement un phénomène de grammaticalisation pour la classe des relateurs. Il se pose donc la question du statut de **náà** et de sa variante **nM**. Quelle en est l'unité lexicale source ? Selon Essono, il pourrait s'agir d'un adverbe ou d'une

[1] L.M. Onguéné Essono, *Subordonnées relatives et interrogatives en français et en èwòndò. Analyse prédicative et syntaxique de la subordonnée,* op. cit., p. 850.
[2] Cl. Muller, *La Subordination en français,* op. cit., p. 5.
[3] L.M. Onguéné Essono, *Subordonnées relatives et interrogatives en français et en ewondo. Analyse prédicative et syntaxique de la subordonnée,* op. cit., p. 756.
[4] J.M. Essono, *L'Ewondo langue bantoue du Cameroun,* Yaoundé, Presses de l'UCAC, 2000, p. 177.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

préposition. Pour Onguéné Essono, « l'hypothèse d'une probable nature pronominale n'est pas envisageable pour le complémenteur èwòndò ».

On situera simplement l'origine du complémenteur dans la forme **nálà**/**nM ná**. C'est par rejet de la cacophonie ***náná** que se transforme la voyelle de la base adverbiale dans **nMná**. Les extensions locatives sont essentielles dans la constitution des démonstratifs. Elles complètent, dit Essono[1], leur structure. La valeur originelle de **nMná** et de **nálà** est indicative, du fait de leur base lexicale **ná**. Les déictiques exophores viennent y superposer une valeur démonstrative. Ces valeurs augure l'emploi d'un mode précis. Mais il faut expliquer comment s'effectue le passage du déictique exophore **ná** à la conjonction **náà**.

Au sens de Cl. Muller, « la conjonction est un élément d'un constituant discontinu <**que**…**Tps**>[2] ». Une conception semblable caractérise la conjonction anglaise. Son rapport au temps fini est très étroit. C'est, du moins, ce qu'on apprend d'A. Radford[3]. Cl. Muller suppose pour le français « que la conjonction basique **que** est devenue en français la marque cataphorique du temps fini régi[4] ». On remarquera qu'une correspondance vocalique entre la cataphore temporelle et le morphème temporel complémenteur en èwòndò :

1a. àkàbà à à dzó ná-**à** à **à** sùù mvNbN. Akaba P.A. prés dire que lui prés descendre respiration.	***Akaba dit qu'il reprend son souffle.***
1b. ? étúndì à à dzàɛ ná-**à** ò **ó** tMbM. Etoundi P.A[5]. prés demander que toi subj. arrêter.	***Etoundi demande que tu t'arrêtes.***

[1] Ibid.
[2] Cl. Muller, *La subordination en français,* op. cit., p. 17.
[3] A. Radford, *English Syntax. A Minimalist Introduction,* Cambridge University Press, 2004.
[4] Cl. Muller, *Les Bases de la syntaxe. Syntaxe français-langues voisines,* Bordeaux, P.U.B., 2002, p. 1.
[5] P.A. : Préfixe d'accord.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

L'exemple [1a] permet en effet le caractère discontinu du temps [à-à]. Mais si le principe d'une telle correspondance peut être réellement être envisagé, il évident que la phrase [1b] fait problème. Il tiendrait à l'opposition du vocalisme de [à] et du mutisme de [ǿ]. On parle cependant en èwòndò de deux variantes du complémenteur, **náà** et **nM**. Or, èwòndò ou français, le complémenteur introduit soit l'indicatif, soit le subjonctif. Décrivant la structure du subjonctif, Essono précise :

> le subjonctif est formé de quatre constituants obligatoires (PPV, PV, Fo, BV[1]), et de quatre constituants facultatifs […].

On illustre cela dans les exemples suivants. Préfixe préverbal (PPV) et préfixe verbal (PV) semblent agglutinés :

2a. ńnàm w á tám nə**ǿ** màm **mN ǿ fP**. Pays P.A. prés souhaiter que affaires P.A.subj. changer.	***Le pays souhaite que les choses changent.***
2b. tàdá à à yàngà nə**ǿ** mΘngΘ **à ǿ yáɛ** mbɛ. Père /P.A./prés./attendre/que/enfant/P.A./subj./ouvrir porte.	***Papa attend que l'enfant ouvre la porte.***

Il faut revenir un instant au PPV, ton haut flottant qui, dit Essono[2], affecte le préfixe verbal. Dans les énoncés [7], le PPV se serait donc déporté sur le PV. On aurait, autrement dit, dû avoir un ton haut sur **mM** et sur **á**. Pour Essono, en fait le formant ou morphème temporel présente deux caractéristiques : zéro et obligatoire. Seul un cas de rémanence tonale semble pourtant susceptible de rendre le formant obligatoire. Il n'est donc pas zéro, mais nul. Dans le cas contraire, il s'efface normalement.

L'origine du ton haut flottant se situe finalement dans celui du complémenteur. L'analyse de la voyelle à ton bas |à| comme l'annonce ou la cataphore de l'indicatif et du formant nul à ton haut |ǿ| comme la marque

[1] PPV : préfixe préverbal ; PV : préfixe verbal ; Fo : formant ; BV : base verbale.
[2] J.M. Essono, *L'Ewondo langue bantoue du Cameroun,* op. cit., p. 429.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

cataphorique des temps du subjonctif présente un enjeu réel : celui de considérer les deux complémenteurs comme des entités d'un même paradigme, mais moins comme des variables interchangeables. L'existence de la cataphore temporelle est donc démontrée en èwòndò. On aboutit à l'identification de deux formes : une conjonction (**náà**) et une subjonction (**nə́ó**). La preuve de cette existence reste incertaine en français, langue qui en a permis la formalisation de l'hypothèse. Sans doute la possibilité d'une telle distinction est-elle compromise par l'homologie des formes. Mais cette langue tient souvent ces termes pour des synonymes :

> La conjonction de subordination (parfois appelée subjonction) est un mot invariable qui sert à unir deux éléments de fonction différentes, dont l'un est une proposition (sujet ou complément)[1].

Il paraît à présent utile d'examiner le cas des unités pressenties, non plus nécessairement comme facultatives, mais comme membres supérieurs du schème corrélatif. Il s'agit en l'occurrence, pour l'èwòndò de **nálà** et, pour le français, de *ce, ceci*/*cela* ou *tel*.

1.2. ModP : nominalisation et subordination

Dès le départ, la distinction[2] a été faite entre les deux phénomènes. Ainsi, la subordination opère sur le discours, tandis que la nominalisation relève de la langue. La première semble, pour G. Moignet, le domaine d'opération privilégié des conjonctions de subordination. C'est là probablement que se situent les premières source de confusion qui ont encouragé à établir, depuis lors, toutes sortes de correspondances entre les effets de l'une et de l'autre. On a ainsi pu voir une équivalence entre noms, adjectifs ou adverbes de langue et de discours. Mais on s'est peu préoccupé de rechercher les phrases de langue, puisqu'il n'en existe pas.

Il faut donc s'interroger sur le mode opératoire des nominalisateurs, c'est-à-dire des relatifs, des interrogatifs et des exclamatifs qui ne sont pas exclus de la

[1] M. Grevisse et A. Goosse, *Le Bon usage,* Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2004, §1023.
[2] Pour G. Moignet, *Systématique de la langue française,* Paris, Klincksieck, p. 27, la différence semble claire. Ainsi, par subordination, l'auteur entend « un arrangement de discours dans lequel un énoncé phrastique est inséré au sein d'un ensemble plus vaste. Ce n'est pas un fait de langue ». La nominalisation est, quant à elle, conçue comme « une propriété linguistique qui dépasse très largement le domaine où fonctionnent les conjonctions et les locutions conjonctives de subordination ».

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

subordination. G. Guillaume dresse une typologie des nominalisations : interne et externe[1]. Il est suivi plus tard par G. Moignet qui les explique par les termes de *dedans* et de *dehors* :

> c'est à l'intérieur de la représentation d'un être ou d'un degré que la phrase trouve de quoi se nominaliser : autrement dit, la phrase se nominalise au sein d'un de ses éléments constitutifs[2].

Tout ne serait donc que question de fonction. C'est du moins ce que laisse supposer la lecture de P. Hadermann :

> la conception de la nominalisation, processus de création d'un nom complexe de discours, et de la subordination, insertion d'un énoncé phrastique transformé en un nom complexe de discours, est féconde : elle rend compte des ressemblances et des divergences entre relatives et conjonctives[3].

Mais on note, à partir de G. Moignet, un glissement de perspective considérable. Aujourd'hui encore, on lie facilement subordination et nominalisation :

> le concept de nominalisation rejoint une notion qui dépasse largement le cadre guillaumien, celle d'intégration syntaxique appliquée à la subordination[4].

Mais si la subordination présuppose la nominalisation, il n'en est pas de même pour la nominalisation. Par cette dernière, il faudrait entendre la possibilité pour une forme de subsumer et le rôle fonctionnel, (pas seulement au sens syntaxique, mais également des valeurs modales) d'une subordonnée. Elle limite, dans ce cas, son application aux interrogatifs et aux exclamatifs non dépendants. Les

---

[1] G. Guillaume, *Leçons de linguistique 3* (*Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*, Paris/ Québec, Klincksieck /Presses universitaires de Laval, pp. 143-178.
[2] G. Moignet, *Systématique de la langue française,* op. cit., p. 249.
[3] P. Hadermann, *Etude morphosyntaxique du mot où*, Paris, Duculot, 1993, p. 52.
[4] J-P. Escriva, « « J'attends son arrivée, j'attends qu'il arrive » : nominalisations, variation morpho-syntaxique et variation sémantique », in *Cahiers de Grammaire 27, « Questions de syntaxe »,* 2002*,* p. 30.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

correspondances catégorielles ont d'une manière abusive supplanté les équivalences fonctionnelles, plus pertinentes.

Il faut revenir à ModP. La transparence catégorielle et sémantique de l'introducteur des complétives est clairement établie. Il est inapte à rien représenter des données de l'expérience. On ne peut logiquement pas envisager qu'il subsume le rôle fonctionnel (syntaxique et modal) de la subordonnée. L'hypothèse de la nominalisation apparaît ainsi comme sujette à caution. Que sa présence fasse de la subordonnée un nom de discours est proprement indépendant de la substitution de cette dernière par un nom de langue. Il n'a pas plus ce rôle dans ces phrases :

a. On tolérait seulement *qu*'ils vinssent à la porte du cimetière […]. (A. Camus, *La Peste*).
b. Un autre profane […] avait prétendu révéler le secret de l'Eglise en affirmant *qu*'il n'y avait pas de Purgatoire. (A. Camus, *La Peste*).

c. Náà à à yì dú **nəǿ** ò ǿ zù. ***Maman veut vraiment que tu viennes.***
Mère PA Prés. Vouloir vraiment que toi subj. Venir.
d. Bòt b' á kám **náà** ntómbá ó wú. ***Les gens s'étonnent de ce que***
Gens P.A. Prés s'étonner que mouton P.A. Pass. Mourir. ***le mouton est mort.***

qu'on a de nominalisateur dans ces autres :

a. Nous manquons de matériel, dit-il. (A. Camus, *La Peste*).
b. A onze heures du soir, pourtant, Rieux et Tarrou entrèrent dans le bar, petit et étroit. (A. Camus, *La Peste*).

c. mvNŋ è à tádì. ***La pluie commence.***
Pluie P.A. prés. Commencer.

d. Kídí è à lMndN. ***Le jour se lève.***
Matin P.A. prés. éclaircir

Mais on peut obtenir :

a. On tolérait seulement *leur venue* à la porte du cimetière.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

b. Un autre profane avait prétendu révéler le secret de l'Eglise en affirmant *l'inexistence du Purgatoire*.

c. Náà à à yì **à sΘ dóè** dú. ***Maman veut vraiment ta venue.***
Mère PA Prés. Vouloir venue toi vraiment.

d. Bòt b' á kám **àwú** ntómbá. ***Les gens s'étonnent de la mort du mouton.***
Gens P.A. Prés s'étonner mort mouton.

tout comme :

a. *Notre manque de matériel*, dit-il.
b. A onze heures du soir, pourtant, *l'entrée de Rieux et de Tarrou* dans le bar, petit et étroit.

c. mNtádí mM mvNŋ. ***Les débuts de la pluie.***
d. mNlMndN mM kídí. ***Le lever du jour.***

En position de prédicat ou d'argument, un verbe tensé se nominalise, sans qu'il soit nécessaire d'en identifier un problématique agent. Quoique placé dans une position d'argument par ModP, le verbe dépendant fini est-il moins verbe qu'un autre ? ModP représente en réalité une instance de restitution des propriétés fonctionnelles de l'infinitif originel que lui ont alors fait perdre les catégories de finitude et d'inflexion. Pour accéder à la prédication et en atteindre la plénitude prédicative, l'infinitif doit obligatoirement changer son statut de quasi-nominal contre un statut verbal. Les analyses d'inspiration guillaumienne distinguent à ce moment, calquée sur l'opposition nom de langue/nom de discours, une nominalisation de langue et une nominalisation de discours.

Mais la formation de la projection ModP finit d'apparaître comme un mécanisme du verbe par lequel il conserve des propriétés à la fois nominales et verbales. Ainsi, il peut en qualité de prédicat déployer un programme valenciel ou en intégrer un autre comme argument. C'est à ce dernier titre que sa nominalisation ne nécessite pas de marque particulière.

La nominalisation apparaîtra finalement comme un phénomène éminemment linguistique, puisqu'elle est liée, d'une part, à l'essence même du verbe et, d'autre

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

part, à la nature profonde des mots. Mais le seuil des équivalences catégorielles ne peut encore être atteint. Elles restent purement fonctionnelles. C'est la perception qu'en a M. Pierrard. Définissant la conjonctive, l'auteur écrit :

> La conjonctive est un N fonctionnel dont la cohésion interne est faiblement assurée, ce qui peut nuire à sa capacité à remplir un rôle d'argument[1].

Cette difficulté est perçue sur le plan syntaxique, c'est-à-dire dans la conception de la subordination comme hiérarchie des prédicats et de leurs arguments :

> La subordination est un mode d'intégration dans un rôle d'argument créé par un prédicat dominant (par exemple, le verbe principal, créant des fonctions de compléments dans lesquelles peut s'insérer un autre verbe) et il peut être impossible d'intégrer tels quels certains types de syntagmes[2].

Dans les deux cas ci-dessous, le nom de langue est muet, du fait qu'il ne porte ni les marques de temps, ni celles de la modalité de phrase. Les équivalences catégorielles sont assurées par des unités d'un autre type. Il s'agit notamment d'adverbes et de prépositions lexicalisés ou grammaticalisés. Leur association avec la conjonction donne lieu à la formation de circonstancielles. Les complétives représentent donc le point de départ de leur dérivation. Leur subordination se juxtapose à la nominalisation ; celle des relatives et des interrogatives se fonderait plutôt sur la pronominalisation ou la cliticisation. Que la conjonction ou la subjonction soit exclue de la nominalisation ne signifie pas, quoi qu'en disent Cl. Muller et M. Pierrard, qu'il ne s'en produise nullement à l'intérieur des complétives :

> La subordination est une nominalisation fonctionnelle (par opposition à la nominalisation morphologique du nom de langue) si l'on considère qu'elle consiste à intégrer une phrase de syntaxe verbale à une autre phrase (de syntaxe nominale ou verbale) dont elle devient

[1] C'est la perception qu'on trouve chez M. Pierrard, « *Ce que* en syntaxe propositionnelle : stabilisateur catégoriel », in Cl. Muller, *Dépendance et intégration syntaxique,* Tübingen, Niemeyer, 1996, p. 82.
[2] Cl. Muller, *La Subordination en français,* op. cit., p. 10.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

un constituant et par rapport à laquelle elle est en position d'élément régi au même titre que le serait un nom ou un syntagme nominal[1].

Cela pose à nouveau la question du corrélatif supérieur. En cas d'effacement de la complétive, on réalise que ces unités se révèlent aptes à subsumer la subordonnée, pour écarter les problèmes de pronominalisation[2] souvent constatés dans le cas de certains supports, leur occurrence relève du processus de nominalisation :

a. On tolérait seulement *cela*.
b. Un autre profane avait prétendu révéler le secret de l'Eglise en affirmant *cela*.

c. Náà à à yì **nálà**. ***Maman veut vraiment cela.***
Mère PA Prés. Vouloir cela.
d. Bòt b' á kám **nálà**. ***Les gens s'étonnent de cela.***
Gens P.A. Prés s'étonner cela.

On suppose, dans ce dernier cas, une différence entre *ce* d'une part et *ceci/cela* d'autre part. Le premier apparaît comme un morphème de réduplication tandis que les deux autres sont une position cataphorique de la modalité phrastique. C'est la raison probable pour laquelle ils se montrent aptes à subsumer la subordonnée. Dans le cadre de la phrase complexe, la nominalisation est finalement à prendre comme un cumul de postes fonctionnels (syntaxique et valenciel). Dans ce sens, on peut présager une autre distinction entre *tel que* et *quel*. Le schème corrélatif figure effectivement une disjonction du rôle valenciel (*tel*/**nálà**) et du rôle syntaxique (*que/* **nàà-nəǿ**). *Quel,* par contre, semble un concentré du membre supérieur et du corrélatif inférieur.

Pour le cas particulier des complétives, elles comportent au moins potentiellement une position de leur nominalisation. Ce qui ne veut pas dire que leur introducteur en est une ou que le nominalisateur est un opérateur de la subordination. Une telle analyse impose quelques précisions. D'abord, plutôt que

[1] J-P. Escriva, « « J'attends son arrivée, j'attends qu'il arrive » : nominalisations, variation morpho-syntaxique et variation sémantique », in *Cahiers de Grammaire 27*, « *Questions de syntaxe* », 2002, p. 30.
[2] Voir A. Boone, « La complétive : un cas de nominalisation externe », in *Travaux de linguistique* 27, avril 1994, pp. 29-42, ou J-P. Escriva, op. cit.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

les nominalisations par le *dehors* et par et par le *dedans*, c'est trois types de nominalisations qu'il faut envisager : phrastique, énonciative et indéfinie.

Par nominalisation phrastique, il faut entendre celle qui opère sur les modalités assertives et injonctives. De type phrastique, la nominalisation procède, usant de *ceci/cela* ou de *tel*, par cataphorisation de la subordonnée complétive ou relative déterminative. Cette cataphore se réalise dans le domaine de spécification de l'introducteur. Ensuite, la nominalisation énonciative : elle implique les interrogatifs et les exclamatifs. Clitiques, adverbes ou pronoms, ils ont la capacité de permettre l'économie de la subordonnée. L'introducteur est, à la fois, un opérateur de la subordination et de la nominalisation. Il y a enfin la nominalisation indéfinie, qui déplace un constituant après l'avoir préalablement cliticisé. Ce type de nominalisation utilise les proformes et concerne les relatives sans antécédent. Elles s'interprètent en effet comme issues soit de l'inexistence de l'antécédent, soit de son effacement. Dans le premier cas, elles relèvent de la nominalisation, car déterminées par *n'importe* ; dans le second, elles en sont exclues, car potentiellement précédées de *tel*. Subordination et nominalisation sont donc tantôt conjointes, tantôt disjointes.

Telle est, peut-être, la véritable différence jadis pressentie G. Moignet[1]. Mais il s'agit sans doute là de nouvelles pistes de réflexion. On pourra, par exemple, explorer la question de la position suppléée par l'opérateur de la subordination dans les structures initiées par les composés et les dérivés de *quel*. Pour l'instant, il semble qu'on faille se résoudre à reconsidérer quelques-unes des idées couramment admises dans le traitement de la problématique des équivalences catégorielles ou dans les critiques y afférentes. L'examen des catégories telles que la modalité ou le mode fera ressortir d'autres aspects fragiles de l'analyse des complétives.

[1] G. Moignet, *Systématique de la langue française,* op. cit.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

2. La rection modale et valencielle des complétives

L'hypothèse qu'une opposition de type transmission vs rection modale sous tend le paradigme des complétives pourrait aboutir à l'établissement de deux rôles fonctionnels distincts. Même si pour Cl. Muller

> L'opposition secondaire entre l'indicatif et le subjonctif pourrait être écartée : ce qu'on trouve de façon naturelle hors contexte, c'est le constituant indépendant <que, subjonctif + Tps>[1].

l'analyse tiendra pour essentielle l'opposition entre indicatif et subjonctif. Mais cela ne devrait nullement dispenser de rechercher les paradigmes unificateurs de l'analyse des complétives et de leur (s) opérateur (s).

2.1. Rection et spécialisation modo-temporelle

D'une manière générale, le rôle de la conjonction est présenté comme une fonction privative pour le verbe dépendant fini :

> Le choix de la conjonction *que* est motivé, soit par la nécessité de construire un verbe tensé comme actant au niveau syntagmatique, soit par la nécessité de priver le verbe tensé de son rôle de support d'une modalité énonciative d'assertion ou d'interrogation[2].

L'origine de cette analyse remonte à la thèse de R. Martin sur la fonction de *que* reprise en écho dans un certain nombre de travaux[3]. L'auteur estime que cette forme a

> […] essentiellement pour fonction de suspendre la valeur de vérité de la fonction qu'il introduit et de la faire dépendre de l'élément verbal ou conjonctionnel qui précède[4].

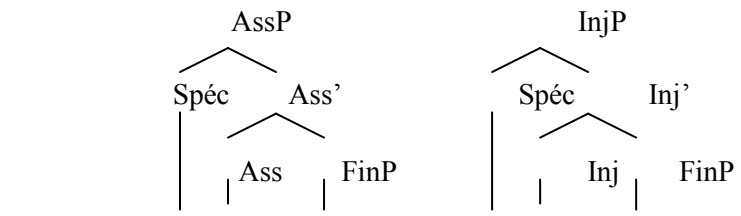
En d'autres termes, la subordonnée n'a pas d'identité modalité propre. Onguéné Essono signale cependant pour l'èwòndò que « **náà** s'adjoint parfois des

[1] Cl. Muller, *La Subordination en français,* op. cit., p. 19.
[2] Idem, p. 18.
[3] Voir notamment H. Huot, « Quelques aspects syntaxiques de la non – assertion », in *Actes du XIIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Tübingen, Max Niemeyer, 1991, pp. 389-401 ; A. Boone, « La modalisation des complétives », in Cl. Muller, *Dépendance et intégration syntaxique,* Tübingen, Niemeyer, 1996, pp. 45-52.
[4] R. Martin, *Pour une logique du sens,* Paris, PUF, 1983.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

unités facultatives pour former **nM náà** ou **nálà náà**[1] ». Il s'agit en réalité de **nálà náà** et de **ǿ nM**. La raison de leur absence phonétique se trouve dans le rôle fonctionnel de ces unités. Comme *ceci*/*cela*, **nálà** ne peut précéder qu'une complétive assertive, la position de Spec, ModP étant vide au sein des complétive injonctives. On privilégie ici l'idée d'une cataphore modale à celle, plus problématique, d'un antécédent syntaxique. Leur valeur monstrative ou abstraite détermine la modalité de la phrase, qui peut être réelle (indicatif) ou virtuelle (subjonctif). Ni la conjonction, ni le complémenteur ne rend encore compte de ces nuances.

Dans le prolongement de l'éclatement du complémenteur, on propose de substituer CP par ModP. La nouvelle projection fédère les complétives et même plus généralement les conjonctives. Elle devra, par la suite, selon qu'elle est introduite par la conjonction ou par la subjonction, c'est-à-dire en fonction de la modalité phrastique de la complétive, être spécifiée soit comme un AssP, soit comme un InjP. La cataphore temporelle occupera la projection FinP identifiée par L. Rizzi[2] :



Il y a à ce stade la possibilité de faire et de vérifier l'idée d'une sélection modale (sélection-M), à la suite de la définition faite par Ch. Laenzlinger de l'opération *Merge* :

> L'opération « Fusionner » (Merge) prend deux objets, items lexicaux ou sous-structures, et les assemble. L'élément qui sélectionne est celui

[1] L.M. Onguéné Essono, *Subordonnées relatives et interrogatives en français et en ewondo. Analyse prédicative et syntaxique de la subordonnée,* op. cit., p. 755.
[2] L. Rizzi, ''The Fine Structure of the Left Periphery''. In *Elements of Grammar,* ed. by L. Haegemann, 281-337, Dordrecht, Kluwer Academics Publishing, 1997.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

> qui projette. La sélection peut être soit catégorielle (sélection-C) soit sémantique (sélection-S). Si une tête requiert un Spécifieur, alors on peut dire qu'elle le « sélectionne » en quelque sorte. Chomsky (2000) propose qu'un trait spécifique (qu'il nomme OCC pour occurrence) sur une tête légitime un spécifieur dans la projection de cette tête[1].

Pour appartenir à une même projection, la base conjonctive (náà/que) et son domaine de spécification (nálà/ceci) fusionnent donc. Mais il s'agit d'une fusion logique, participant à la construction modo-temporelle de la proposition. On figurera une relation triadique où la tête, représentation de la modalité phrastique, sélectionne le mode verbal et projette le temps verbal. En retour, le mode verbal vérifie la finitude, puis le temps verbal avec lesquels il forme une chaîne. En substance, l'opérateur des complétives dont le rôle fonctionnel est traditionnellement réduit à la délimitation du domaine propositionnel dépendant, tient en réalité lieu de relais ou de poste de sélection modale.

Pour finir de tirer les conséquences des figures ci-dessus, il convient d'observer que l'introducteur des complétives est formé par fusion phonétique des positions Mod et Fin issues de deux projections distinctes, ModP et FinP. La conjonction et la subjonction apparaissent ainsi comme des êtres de discours. La base qu_ ou **ná_/nə_** ne sert finalement qu'à supporter la cataphore temporelle. La fusion est alors d'ordre purement phonétique et ne peut réunir Spec, ModP et FinP. Cela explique, d'une part, la propension de ModP à l'effacement ou à se laisser suppléer dans certaines relatives et, d'autre part, l'inaptitude de Spec, ModP à jouer le rôle de la conjonction. Toute la différence se fait entre *ceci* français ou **nálà** èwòndò (+nominalisation modale, – subordination), et *that* anglais ou *dass* allemand (+nominalisation modale, + subordination).

La schématisation de ModP ci-dessus appelle une autre interprétation. Lorsqu'une dérivation suffit à son interprétation syntaxique et sémantique, elle peut, ou non, s'intégrer dans un ensemble plus vaste pour y remplir un poste argumental. Mais les modalités de cette insertion diffèrent d'une structure à une autre. Contre l'idée que la subordonnée ne comporte pas de modalité de phrase

[1] Ch. Laenzlinger, « Le Rôle de l'interface syntaxe-structure informationnelle dans la variation de l'ordre des constituants dans la phrase », in *Nouveaux cahiers de linguistique française,* n° 27, p. 55.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

propre, on suppose l'existence d'une contrainte à la fois dérivationnelle et sélectionnelle qu'il faudra encore formuler. Elle expliquerait la compatibilité qui caractérise les modalités obligatoires dans la formation des complétives.

On se demandera si le support représente encore une instance de sélection à la fois valencielle et modale. Comment expliquer, dans ce cas, la possibilité de construire une complétive à la suite d'une interrogation ? Il arrive même que la dérivation candidate à l'intégration soit déjà déterminée d'un point de vue modal. La sélection modale est alors le fait de la forme porteuse de valeur modale (le cas de la subjonction). Le support indépendant représente, quant à lui, le centre exclusif de sélection valencielle. Les mécanismes de la subordination sont donc d'ordre fonctionnel (syntaxique) et sémantique (modal).

Que l'on envisage la conjonction au sens de Cl. Muller[1], instance de suppression de l'autonomie modale d'un verbe à temps fini ou de transmission de la modalité sélectrice, la sélection modale des complétives est interne, tandis que leur sélection valencielle est externe. On supposera même que la subjonction dote, grâce au vide de la position Spec, ModP, le verbe fini d'une autonomie modale. Cela expliquerait alors qu'elle s'efface souvent phonétiquement [9] :

a. *Le ciel vous entende.*
b. *Viennent des jours meilleurs !*

c. Zàmbá à ø bààlà wàá ! ***Dieu te protège !***
Dieu P.A. optatif protéger toi.
d. ò ø dzùgù màá. ***Puisses-tu me pardonner.***
Toi optatif pardonner moi.

Mais la réalisation phonétique de la subjonction représente le premier préalable à la sélection valencielle, c'est-à-dire comme actant de la subordonnée complétive non assertive. Cette sélection est toute façon rendue impossible en l'absence de la subjonction. Une telle éventualité reste pourtant envisageable pour un poste fonctionnel de circonstant. Elle existe même en langue èwòndò où la subjonction s'efface phonétiquement en cas de non sélection valencielle de la complétive [10] :

a. *Fût*-on influent, point je ne ferai allégeance à un imposteur.

[1] Cl. Muller, *La subordination en français,* op. cit., p. 73.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

b. *Vînt*-il du ciel, un tel arrêt soulèvera le peuple.

c. à ǿ lòd mú mN ǿ yén nyé ! ***Qu'il passe ici pour que je le voie !***
lui subj. passer ici. moi subj. voir lui.

d. àtàŋnà à ǿ kN á zùkúlù à ǿ kùì mòd ! ***Qu'Atangana étudie pour devenir*** Atangana P.A. subj. aller locatif école P.A. subj. sortir homme. ***quelqu'un !***

Il faut alors observer que la correction de cet emploi est garantie, en français, par l'inversion systématique du sujet du verbe dépendant, phénomène inconnu de l'èwòndò. En présence de la subjonction, mais en cas de sélection exclusivement modale, on peut retenir l'idée d'une complétive indépendante. Le phénomène de cataphore érige ainsi deux faits contre l'idée d'une suspension modale : une rection modale et une transmission modale par l'opérateur de la complétive selon qu'elle est assertive ou injonctive. En fait, la sélection modale est interne :

> […] la modalité gouverne d'une certaine façon […] les propositions en *que* dotées d'une morphologie subjonctive, puisque celle-ci apparaît [souvent] hors de toute portée d'élément régissant l'enchâssée[1].

La différence ou la difficulté pour les complétives de type assertif vient simplement du fait que leur modalité n'est pas morphologiquement marquée. Elle n'a pas de morphème spécifique. Peut-être la modalité demeure-t-elle intrinsèque à la forme verbale dans ce cas, l'indicatif ? Y a-t-il réellement rection modale du verbe dépendant fini ? Il semble plutôt que la conjonction garantisse l'autonomie modale du verbe dépendant fini, mais que la subjonction l'aliène. L'autonomie syntaxique n'est pas plus modale que la dépendance modale est syntaxique.

2.2. L'insertion argumentale des complétives

La seule appartenance d'une unité à l'une des quatre catégories prédicatives de la langue est loin de suffire à lui garantir la complémentation d'une complétive.

[1] Thèse défendue par L. Kupferman, « Observations sur le subjonctif dans les complétives », in Cl. Muller, *Dépendance et intégration syntaxique,* Tübingen, Niemeyer, 1996, p. 140.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

Elle ne devra avoir fait l'objet d'aucun changement catégoriel, c'est-à-dire une opération de lexicalisation ou de grammaticalisation. C'est la raison probable pour laquelle il est devenu incorrect de parler de complétive dans les structures initiées par *entendu, vu, sauf, excepté,* etc. ou *pour, sans,* etc. + *que P…* Dans ces composés, en effet, *entendu, vu, sauf, excepté* n'ont plus leur statut de verbe ou d'adverbe, ni *sans* et *pour* celui de préposition. Ils l'ont perdu par lexicalisation. Aussi se retrouvent-ils dépourvus de leur système valenciel. Par conséquent, ils ne sélectionnent plus aucune entité comme complément. Il en est de même des anciennes prépositions qui ont cessé d'indiquer le régime du complément, réduites à un rôle purement sémantique. La plénitude catégorielle du support est donc une donnée fondamentale de la sélection valencielle de la complétive.

2.2.1. Le verbe

Pilier de l'édifice syntaxique, le verbe reste un élément déterminant dans le processus de subordination. L'analyse a même pu montrer que de sa forme dépend la mise en œuvre des mécanismes de la verticalité syntaxique. Dans leur grand nombre, les subordonnées complétives s'insèrent dans le programme valenciel d'un support de nature verbale [11] :

a. […] il *grondait* trop souvent « qu'il fallait le secouer ». (F. Mauriac, *Le Mystère de Frontenac*).
b. C'est vous *dire* qu'il faisait froid. (F. mistral, *Mémoires et récits*).

c. mN à yì nəǿ ò ǿ zù. — ***Je veux que tu viennes.***
   Moi prés vouloir que toi subj venir.
d. mΘngΘ mMlΘ à à sílí nəǿ bM ǿ yìd ɲé. — ***L'enfant désobéissant doit être battu.***
   Enfant oreilles P.A. prés. demander que eux subj. battre lui.

La plénitude du verbe tient autant à son système de variations liées aux catégories de mode, de temps, de voix, d'aspect, de finitude temporelle, etc. qu'à la capacité qu'il a de générer des positions argumentales. Autrement dit, quelle que soit sa nature, un auxiliaire est proprement inapte à sélectionner une complétive. Il en est de même des copules. Auxiliaires et les copules n'ont aucun programme valenciel. Ils sont réduits aux marques de temps. Cela tend à fournir une explication au

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

concept de nucléus dissocié retrouvé chez Tesnière[1], ou celui, plus traditionnel et scolastique, de prédicat.

2.2.2. Le nom

Le nom est, parmi les parties du discours prédicatives, la seule dont l'incidence est interne. Contrairement au verbe, à l'adjectif ou à l'adverbe qui prédiquent sur un élément dont ils sont distincts, c'est-à-dire différent et extérieur, le nom ne dit rien que de lui-même. Mais il reçoit la prédication venant de toutes les autres classes prédicatives :

a. Le boulanger ne *put s'empêcher de sourire*. (V. Hugo, *Les Misérables*).
b. Les *pauvres* enfants étaient affamés. (V. Hugo, *Les Misérables*).
c. C'était les temps *d'avant*. (C. Dion, *J'irai chercher ton cœur*).

Cet apport extérieur peut être de forme simple ou complexe. Un nom devient alors possible de recevoir en attribut [a], en complément [b-e] ou en apposition [d] une subordonnée complétive [12] :

a. La *vérité* est que notre confrère ne croit pas à la peste. (A. Camus, *La Peste*).
b. Sincèrement, dites-moi votre pensée, avez-vous la *certitude* qu'il s'agit de la peste ? (A. Camus, *La Peste*).
c. Il était difficile de tirer de cette affiche la *preuve* que les autorités regardaient la situation en face. (A. Camus, *La Peste*).
d. En effet, *l'annonce* que la troisième semaine de peste avait compté trois cent deux morts ne parlait pas à la population. (A. Camus, *La Peste*).
e. On eut *l'impression* que les automobiles se mettaient à tourner en rond. (A. Camus, *La Peste*).

L'exemple [e] de cette série doit cependant recevoir un traitement particulier, différent des trois autres. Il doit même être retiré de cette série. La cause en est la lexicalisation du support. En effet, le terme *impression* forme déjà avec *avoir,* lequel a lui-même perdu son statut d'auxiliaire, une périphrase verbale. Pour preuve, l'un et l'autre sont inaptes, employés individuellement, à traduire le sens de la périphrase.

[1] L. Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale,* Paris, Klincksieck, 1959.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

Plus souvent, en cas de complément du nom ou d'apposition, on rencontre comme supports de complétives à l'indicatif les noms *certitude, idée, hypothèse, croyance, opinion, conscience,* etc. On admet aussi que le mot *fait* précède une complétive à l'indicatif ou au subjonctif. En èwòndò, les complétives bornent leurs supports nominaux à un petit nombre d'unités de sens abstrait : ntsògán (idée, pensée), àyNmM (annonce), èhák (volonté), àfìdí (croyance), ngùl (autorisation), èkì (interdiction), mvéndé (loi). Le mode de la complétive qui alors apposée est soit l'indicatif, soit le subjonctif, selon que le support est envisagé comme réel ou comme virtuel.

2.2.3. L'adjectif

Le paradigme des adjectifs est composé d'éléments dont le comportement n'est pas toujours uniforme. Il existe en effet deux classes d'adjectifs : l'adjectif de type qualificatif et l'adjectif de type déterminatif. Des divisions peuvent être opérées à l'intérieur de cette typologie. Ainsi, la classe des adjectifs déterminatifs se compose des démonstratifs et des possessifs, des indéfinis et des numéraux, de l'interrogatif et de l'exclamatif ou du relatif. L'adjectif qualificatif comprend, pour sa part, l'adjectif de couleur, l'adjectif relationnel, etc. Quoi que mot plein, l'apport de l'adjectif qualificatif est extérieur. Il se rapporte toujours à un nom. Rien n'exclut qu'il en reçoive. Dans ce cas, il sert de support à la complétive, dont le rôle fonctionnel est complément de l'adjectif [13] :

a. Rieux n'était même pas *sûr* que ce fût lui qu'elle attendît. (A. Camus, *La Peste*).
b. Je suis *heureux* que vous pleuriez vos péchés. (*Le roman de Renard,* version moderne par L. Chauveau).

Comparativement aux autres, le paradigme des adjectifs est peu fourni en èwòndò[1]. On rencontrera, dans cette langue, un nom en fonction d'attribut dans le rôle de support des complétives :

c. mN nN **mìntàg** náà ò ø sΘ. ***Je suis heureux que tu sois venu.***
Moi prés être joie conj toi passé venir.

[1] P. Abéga, L.M. Onguene Essono et J-J. Essono s'accordent sur l'existence de deux adjectifs qualificatifs en èwòndò : nén (gros) et tΘk (petit).

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

d. Nnà à à wΘg **ndzúg** nəǿ à ǿ bè àfúb. ***Maman trouve qu'il est pénible***
Mére P.A. prés. sentir peine subj. P.A. subj. semer champ. ***de faire les semailles.***

Cette distrbution n'existe ni pour le nom français, ni pour les deux adjectifs qualificatifs de l'èwòndò. Le statut de support pour un adjectif qualificatif est soumis, en français, à une condition. Elle s'applique au verbe de la proposition matrice dont l'emploi ne doit pas être impersonnel ou défectif ou accidentellement attributif :

e. Mais puisqu'il a lui-même vécu dans la terreur, il trouve *normal* que les autres la connaissent à leur tour. (A. Camus, *La Peste*).

Autrement, la complétive ne constituera plus un apport pour l'adjectif. Elle en recevra plutôt. L'adjectif sera par conséquent analysé comme attribut du COD, c'est-à-dire de la subordonnée complétive. C'est aussi le cas dans les exemples suivants [14] :

a. Le plus simple serait *que vous logiez pendant quelques nuit chez eux*. (A. Camus, *La Peste*).
b. L'important, dit Castel, n'est pas *que cette façon de raisonner soit bonne, mais qu'elle fasse réfléchir*. (A. Camus, *La Peste*).
c. Le plus étonnant fut *qu'on ne manqua jamais d'hommes pour faire ce métier*, pendant tout le temps de l'épidémie. (A. Camus, *La Peste*).

La complétive reçoit l'apport de l'adjectif. *Simple, important* et *étonnant* ne sont pas à considérer comme des sujets. Et il est même absurde de prendre l'occurrence de l'article comme la preuve de leur translation. Il faut plutôt y voir la manifestation de la neutralisation des oppositions catégorielles de genre et de nombre relative à l'expression des degrés. On a donc affaire à un phénomène d'inversion. En d'autres termes, le rôle fonctionnel de sujet incombe à la complétive.

2.2.4. L'adverbe

L'adverbe est la partie du discours qui assure un apport extérieur à toutes les autres. Mais lorsqu'il s'agit d'en recevoir, les possibilités se réduisent

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

considérablement. Distincte de celle des adjectifs qu'on classe selon leur distribution autour du nom et de leur rôle fonctionnel, la catégorie des adverbes est soumise à une organisation fondée sur le critère du sens. On parle ainsi, pour mentionner quelques-uns des plus connus, d'adverbes de manière, d'adverbes de lieu ou de temps, etc. Il est souvent affirmé, un peu hâtivement, que l'adverbe est le support de la complétive dans les phrases telles que [15] :

Mais *naturellement* que j'en ai mangé plusieurs. (M. Aymé, *Contes du chat perché*).

Cette analyse, qui est souvent appliquée au paradigme des adverbes de modalisation *sûrement, certainement, évidemment, heureusement,* etc., est incorrecte. Le *que* fait plus vraisemblablement partie intégrante d'une corrélation dont le membre supérieur est mis en ellipse ici. Au sujet de la nature probable de ce constituant, on supposera qu'il s'agit d'un présentatif[1] :

Mais voici/*c'est *naturellement* que j'en ai mangé plusieurs.

Le fait mis en procès semble plus relever du phénomène de focalisation plutôt que de la complémentation par un verbe fini. On observe alors, comme dans tous les cas de focalisation, que la corrélation *c'est… que* est une modalité facultative. Cela finit aussi de fournir la preuve d'un déplacement en début de phrase du modalisateur qui apparaît alors dans son site de réalisation normal :

Mais j'en ai *naturellement* mangé plusieurs.

[1] Voir Cl. Muller, *Les Bases de la syntaxe,* opc. cit., p. 88. Dans le point consacré aux adverbes de phrases et appositions, on peut lire : « […] une place à part est à réserver aux Sadv, qui peuvent parfois être mobiles et être détachés de la phrase à verbe conjugué. Leur syntaxe diffère selon qu'ils sont des modifieurs du verbe (beaucoup d'adverbes de manière), intégrés à l'énoncé verbal et peu détachables […] des modifieurs de la prédication verbale (adverbes « de phrases », détachables, précédant une phrase affirmative ou négative, mais pas une autre modalité énonciative, et sans extraction par *c'est… que* ». Cela soulève une question la question suivante : comment les modifieurs parviennent-ils à concilier leur nature d'adverbes de phrase avec la position de support adverbial de la complétive ?

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

On posera que la complétive ne connaît pas de support de type adverbial[1]. Finalement, trois des quatre classes de mots pleins de la langue sont susceptibles de consacrer leurs constituants dans le rôle de support des complétives. Ces derniers doivent cependant satisfaire au critère syntaxique essentiel de transitivité.

Conclusion

A la fin de cette contribution, il ressort, à la différence du français où le complémenteur est de source pronominale, que ceux de l'èwòndò s'originent dans l'adverbe. On a, pour le montrer, essayé de retracer le l'évolution la forme homophonique (**ná** adverbe et enclitique). Ce dernier aura donc abouti à deux unités, **nəǿ** et **náà**. Au cours de cette évolution, le rôle de Spéc, Mod″ est assigné à une unité originellement adverbiale, mais grammaticalisée en èwòndò, pronominale en français. La projection ModP le schème corrélatif. Selon le mode et la modalité de la subordonnée, Spéc, Mod″ est nul ou adverbial en èwòndò, et pronominal ou vide en français. En substance, Comp apparaît comme un être non de langue, mais de discours, car étant obtenu par fusion phonétique de ModP et de FinP. Dans cette fusion se trouve l'origine de sa capacité à rendre deux propositions solidaires l'une de l'autre. Son utilisation entraîne donc un phénomène de dépendance syntaxique. Mais Spéc, Mod″ peut être nul. Cela permet malgré tout de distinguer deux variantes de complétives. Si la subjonction est comparable à un intégratif, c'est parce qu'elle établit, en français, un lien défectible entre la proposition principale et la proposition subordonnée. Ce phénomène autorise à envisager la subordination, non pas uniquement comme un phénomène de sélection valencielle, mais aussi comme une rection modale des propositions. L'èwòndò et le français permettent de formaliser cette possibilité. La conjonction joue un rôle fonctionnel de relais, la subjonction celui de poste de rection modale. Dans tous les cas, l'opérateur des complétives illustre un cas de disjonction des processus de subordination et de nominalisation. Nominalisation ou subordination, la complétive est nécessairement à temps fini. La modalité phrastique régit et vérifie donc bien le mode verbal et la finitude temporelle de la complétive.

[1] Ce n'est pas l'avis de Cl. Muller, « La conjonction *que* : rection vs. dépendance immédiate et concurrence avec que pronominal », in Cl. Muller, *Dépendance et intégration syntaxique,* Niemeyer, Tübingen, 1996, p. 99 : « Il faut considérer à part les constructions dans lesquelles *que* est précédé par un terme, adverbe ou expression focalisée (le type *heureusement que P*) : on peut les considérer comme des cas de dépendance du verbe par rapport à un prédicat non verbal ».

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

Références bibliographiques

ABEGA, P. (1969), *Grammaire de l'ewondo,* Université Fédérale du Cameroun.

ESSONO, J-J. M. (2000), *L'Ewondo, Langue bàntú du Cameroun,* Yaoundé, Presses de L'Université de l'Afrique centrale.

ESCRIVA, J-P. (2002), « « J'attends son arrivée, j'attends qu'il arrive » : nominalisations, variation morpho-syntaxique et variation sémantique », in *Cahiers de Grammaire 27*, « *Questions de syntaxe* », pp. 29-48.

GREVISSE, M. et GOOSSE, A. (2004), *Le Bon Usage,* Paris, Duculot.

GUILLAUME, G. (1948-1949), *Leçons de linguistique 3* (*Leçons de linguistique de Gustave Guillaume), Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*, Paris/ Québec, Klincksieck /Presses universitaires de Laval, pp. 143-178.

HADERMANN, P. (1993), *Etude morphosyntaxique du mot où*, Paris, Duculot.

HIRSCHBÜHLER, P. et LABELLE, M. (1996), « *Qui*-sujet : conjonction ou pronom relatif ? », in Cl. Muller, *Dépendance et intégration syntaxique,* Tübingen, Niemeyer, pp. 67-76.

HUOT, H. (1991), « Quelques aspects syntaxiques de la non – assertion », in *Actes du XIIIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Tübingen, Max Niemeyer, pp. 389-401

KUPFERMAN, L. (1996), « Observations sur le subjonctif dans les complétives », in Cl. Muller, *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen, Niemeyer, pp. 141-152.

LAENZLINGER, C. (2006), « Le Rôle de l'interface syntaxe-structure informationnelle dans la variation de l'ordre des constituants dans la phrase », in *Nouveaux cahiers de linguistique française,* n° 27, pp. 53-81.

MARTIN, R. (1983), *Pour une logique du sens,* Paris, PUF.

MOIGNET, G. (1981), *Systématique de la langue française,* Paris, Klincksieck.

MULLER, Cl. (1996), *La Subordination en français. Le schème corrélatif,* Paris, Armand Colin.

MULLER, Cl. (1996), « La conjonction que : rection vs. dépendance immédiate et concurrence avec que pronominal », in Cl. Muller, *Dépendance et intégration syntaxique,* Niemeyer, Tübingen, pp. 97-114.

MULLER, Cl. (2002), *Les Bases de la syntaxe. Syntaxe français-langues voisines,* Bordeaux, P.U.B.

ONGUENE ESSONO, L.M. (2000), *Subordonnées relatives et interrogatives en français et en ewondo. Analyse prédicative et syntaxique de la subordonnée,* T1&2, Thèse de doctorat d'État, *Université* de Yaoundé I.

PIERRARD, M. « *Ce que* en syntaxe propositionnelle : stabilisateur catégoriel », in Cl. Muller, *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen, Niemeyer, 1996, pp. 77-88.

RADFORD, A. (2004), *English Syntax. A Minimalist Introduction,* Cambridge University Press.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)

RIZZI, L, (1997), ‘‘The Fine Structure of the Left Periphery’’. In *Elements of Grammar,* ed. by L. Haegemann, 281-337, Dordrecht, Kluwer Academics Publishing.
TESNIÈRE, L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale,* Paris, Klincksieck.

BDD-A24013 © 2010 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 04:53:01 UTC)